

## DECLARATION LIMINAIRE CAPL N°1 MUTATIONS

Monsieur le Président,

Dans la fonction publique, la RGPP ne s'est pas arrêtée, elle a été remplacée par la MAP et bientôt peut être par la RGMB (la Révision Générale des Missions de Bercy) ; Michel Sapin avait annoncé au dernier Comité Technique ministériel du 30 avril dernier l'ouverture d'un cycle de réunions pour effectuer une revue générale des missions de chaque direction de Bercy !

Le ministre n'a d'ailleurs pas remis en question la poursuite des suppressions d'effectifs pour les prochains exercices budgétaires.

De plus, le gel des traitements est maintenu pour la 4ème année consécutive, les moyens de fonctionnement continuent leur chute, les conditions de travail se dégradent au même rythme, mais pour les ministres et le secrétaire d'État, la « dématérialisation » est la réponse aux suppressions d'emplois !!

À la DGFIP, déjà sérieusement malmené par une décennie de réformes néo-libérales, le réseau est plus que jamais menacé au nom de la sacro-sainte rigueur budgétaire.

Toutefois, il est bon d'entendre le directeur général, lors du CTR du 20 mai, rendre hommage à l'ensemble des agents pour leur conscience professionnelle et leurs facultés d'adaptation. Oh que oui, il en faut de la faculté d'adaptation car depuis plusieurs années les agents vivent fusion, effusion et confusion.

La Fusion des services de même nature implantés sur un même site, regrouper en particulier les SIP d'un même site et faire évoluer le maillage des trésoreries sur la base de la carte intercommunale est dangereux et **F.O.-DGFIP** est légitime à s'inquiéter sur la pérennité de certaines missions...

La rationalisation de l'organisation territoriale de la France souhaitée par le gouvernement est inquiétante et nous la combattons. Nous en constatons les effets induits dans le projet de mutation national présenté le 5 mai dernier.

Celui-ci se devait d'être un millésime particulier. Premier en son genre puisque fusionné pour la première fois pour le mouvement du 1er septembre 2014.

Les inspecteurs en attendaient beaucoup. Ils ont été 4 320 à déposer une demande de mutation contre 3 876 en 2013.

Pour **F.O.-DGFIP**, l'explication de cette augmentation des demandes ne réside pas seulement dans la disparition des filières mais traduit un profond mal être dans les services ce qui conduit les agents à demander de changer de mission structure. Le taux de satisfaction affiché cette année 33,4 % contre 38,7 % l'année dernière ne va pas reconforter les agents.

Pour **F.O.-DGFIP**, c'est la résultante des suppressions d'emplois et du recul de l'âge de départ à la retraite.

Nous souhaitons une fois de plus, vous réaffirmer nos positions quant au calendrier : il y a une absolue nécessité à faire avancer la date de diffusion du projet pour permettre « des suites » avant le 27 juin et pouvoir prévoir des CAPL à des dates acceptables. Compte tenu des enjeux d'une mutation sur le quotidien des agents, tant sur le plan professionnel, que personnel, ce défaut de temps emporte des conséquences sur l'organisation des familles : logement, école...

C'est l'occasion pour **F.O.-DGFIP** de réaffirmer ses revendications de la mise en œuvre de 2 véritables mouvements :

**un au 1er septembre N et un autre au 1er mars N + 1.**

Pour nous, c'est comme ça que les agents peuvent concilier vie familiale et vie professionnelle. Ces 2 mouvements existaient dans la filière gestion publique et cet acquis a été retiré à tous les agents de la DGFIP.

Enfin, au point de vue local, la liste des emplois vacants dans le Var pour les agents de catégorie A ne fait pas mention du TAGERFIP de la Direction. Il est très difficile dans ces conditions pour les OS d'avoir une vision réelle de la situation des emplois implantés.

D'ailleurs, comme demandé précédemment dans d'autres instances, **F.O.-DGFIP** souhaite vivement, afin de faciliter le travail de suivi des RH et dans un but de clarification, que les tableaux fournis fassent apparaître les effectifs implantés (ou TARGERFIP), les effectifs réels, les CLM et CLD, les détachements, et les affectations des ALD.

La situation réelle par service serait donc enfin visible et le travail de tous grandement facilité !

## **FO premier syndicat dans la fonction publique d'Etat**

Permanentistes Sophie DEGEILH et Silvia AUTRAN

Secrétaire Départemental : Frédéric BRES

Local syndical DDFiP Place Besagne : 04 94 03 82 90 Port 06 88 37 36 97

[fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr)

**FO DGFIP, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT.**